

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde =
Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses

Band: 1 (1855-1860)

Heft: 4-3

Artikel: De la durée de l'âge de bronze

Autor: De Bonstetten

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-544470>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

neuerer Zeit viele derselben mit einem Tumulus überdeckt aufgefunden hat. Ob die Hermetschwylter Steine ebenfalls eine Begräbnisstätte abgaben, lässt sich freilich jetzt nicht mehr feststellen, doch wird behauptet, dass wenigstens in der Nähe menschliche Gerippe sich gefunden haben; leider besitzen wir auch über diesen Fund keine genauen und zuverlässigen Nachrichten. H. R.

De la durée de l'âge de bronze.

Aujourd'hui que nous voyons s'accumuler dans nos collections archéologiques tant d'armes et instruments en bronze, si rares encore en Suisse avant qu'on eût exploré nos lacs, il ne sera pas sans intérêt d'avoir un court résumé de la représentation de l'âge de bronze dans les principaux musées de l'Italie.

à Rome, au musée des Jésuites: deux épées, six fers de lance, deux celts à ailerons, deux haches, un couteau, deux poignards, deux armes de trait, hampe et pointe d'une seule pièce et de 4 pieds de long;

au musée Etrusque: deux armes de trait, pareilles aux précédentes; ¹⁾

à Pérouse: une épée, cinq fers de lance, un couteau, une serpe, six celts de différentes formes, un fer de lance à trois ailerons; ²⁾

à Cortone: Cinq fers de lance et un celt à ailerons;

à Arezzo: 14 celts de différentes formes, 2 fers de lance, un couteau;

à Florence: 15 fers de lance, une épée, 20 celts, 2 serpes, 2 longs ciseaux;

à Volterra: 5 celts à ailerons, 3 fers de lance.

La plupart de ces bronzes sont, il est vrai, sans indication de lieu d'origine et par conséquent autant de lettres mortes; d'autres ont été trouvés en simple terre (c'est ainsi qu'à Pieve près de Chiusi on a recueilli 60 celts à la même place), quelques-uns cependant font exception et permettent d'estimer approximativement l'époque où l'âge de fer a succédé à celui de bronze; ainsi à Volterra ³⁾ et à Cortone ⁴⁾ on a trouvé fréquemment dans des tombes Etrusques des celts et des fers de lance en bronze. A Rome, les armes de trait du musée Etrusque proviennent du tombeau dit du guerrier à Agylla et appartenant aux beaux temps de l'Etrurie. A Pérouse dans une hypogée découverte il y a peu de temps par le Comte Baioni reposait le corps d'un guerrier sur un lit de bronze, ses jambières, son casque, des strigiles, des miroirs, des vases, un petit éperon sans molette, un fer de lance à trois ailerons étaient placés sur le lit de parade ou suspendus à la muraille; parmi ces objets qui étaient tous en bronze figurait une petite lame d'épée en fer. Un coffre cinéraire déposé dans cette même hypogée portait cette inscription en caractères latins:

L . PETRONIVS

L. F. NOTORSINIA (sic)

1) La rareté des armes en bronze ou en fer dans les musées de Rome s'explique; on les dédaigne et ne les recueille pas.

2) J'ai vu au musée de Pérouse une dizaine de coutelas en fer à un seul tranchant, pointus du bout, à rainure comme nos coutelas burgondes, mais recourbés en forme de cimenterres.

3) Je tiens ces détails de l'avocat Quasnachi de Volterra, fils du fondateur du beau musée de cette ville et conservateur de ce musée.

4) Deux fers de lance en bronze ont été trouvés tout récemment dans une tombe Etrusque à 5 milles de Cortone.

On lisait sur un cintre :

P, VOLVMNIVS

A. F. VIOLENS CAFATIA NATVS

A Naples parmi les antiquités de Pompéi on remarque deux épées, 1 celt, deux grands couteaux et de nombreux fers de flèches. Il résulte de ces faits que l'époque de transition du bronze au fer durait encore chez les Etrusques lorsque la civilisation avait atteint chez eux tout son développement et qu'elle se maintint en Italie jusque sous les premiers empereurs (67 de J. C.).

Si l'usage des armes en bronze fut si longtemps à disparaître en Italie, il dut se prolonger bien davantage chez les peuples du Nord attachés à leurs préjugés et à leurs vieilles coutumes. Car moins un peuple est civilisé moins il sait développer ses moyens de défense et de conquête. L'histoire a constaté d'ailleurs l'infériorité de l'équipement militaire des barbares du Nord comparé à celui des Romains, et Justinien avait tellement à coeur de maintenir cette infériorité qu'il défendit d'importer des armes chez eux. Au témoignage de l'histoire nous pouvons ajouter celui de l'archéologie qui nous montre les peuples du Nord bien moins avancés qu'on ne pourrait le croire dans leur mode d'armement. Ainsi les tombes de Lupfen et de Sinsheim qui sont bien évidemment postérieures à notre ère, contenaient des haches en pierre, trop tranchantes et trop bien aiguisées pour n'avoir servi que d'amulettes. Dans des camps Romains en Allemagne, en Angleterre et en Suisse sur le Monterri (près de Porrentrui) on a également découvert des haches en pierre à la même profondeur que des armes et objets Romains⁵⁾ et Mr. Quiquerez à l'obligeance duquel je dois cette dernière communication, attribue avec raison ces armes en pierre aux cohortes auxiliaires des Romains.

De Bonstetten.

Das Heidenländli am Bodensee.

In No. 243 der Thurgauer Zeitung, Jahrgang 1854, wurde auf meine Mittheilung über eine abgegangene Vorrichtung für den Fischfang ein näheres Prüfen der Sache gewünscht. Aufgeschoben war nicht aufgehoben; und ich benutzte den in der Frühlingszeit ausserordentlich niedrigen Wasserstand am 11. April d. J. (1857), um nähere Untersuchungen anzustellen. Zwischen Rorschach und Staad, gerade der Wicken gegenüber, bildet sich, bei Tiefstand des Sees, eine Insel, genannt das Heidenländlein (Heidaländli), die nach und nach zur Halbinsel wird, indem ein schmales meist 8 bis 10 Schritte breites Band Land von 130 bis 140 Schritten Länge das Ufer mit jener vereinigt. Hat man von da aus die Insel erreicht, so kommt man nach 11 Schritten zu den ersten Pfählen und dann nach 28 Schritten in nördlicher Richtung zum See oder dem Nordende der Insel, deren Länge ost-west, in der Mitte wenigstens, 53 Schritte beträgt. Auf der Ostseite beginnen die Pfähle, wenigstens wo die Insel am breitesten, erst 19 Schritte vom Gestade, und lassen sich westwärts bis auf 10 Schritte vom Wasser verfolgen; indessen sieht man im Südwesten und Westen noch Pfähle im See, westlich in einer Entfernung von etwa 20 Schritten, und nördlich ragt ein etwa 1' dicker, 4' langer, knorriger, gegen Mitternacht um-

⁵⁾ A Monterri on en a recueilli plus de 12 (Comm. par Mr. Quiquerez).